

Les résultats de l'étude sur les habitudes des Wallons face aux déchets et à l'alimentation

- Session : 2016-2017
- Année : 2017
- N° : 516 (2016-2017) 1

- Question écrite du **20/02/2017**
 - de LEGASSE Dimitri
 - à DI ANTONIO Carlo, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal

Les résultats d'une étude sur les habitudes des Wallons face aux déchets et à l'alimentation menée par GfK sont sortis récemment.

Parmi les chiffres interpellants, j'ai noté que 56 % des personnes interrogées déclaraient emporter les restes de leur repas après leur sortie au restaurant, ce qui est assez encourageant par rapport au gaspillage alimentaire.

Par contre, une autre constatation est que seulement 38 % des Wallons boivent de l'eau du robinet, une eau qui est pourtant garantie potable et qui est vérifiée en permanence, contre 47 % qui boivent exclusivement de l'eau en bouteille, principalement en plastique. Quand on sait que le plastique a un coût écologique et que l'eau en bouteille est considérablement plus chère, cela pourrait être un vrai sursaut d'inverser cette tendance.

J'ai donc quelques questions à ce sujet.

Les résultats de cette étude correspondent-ils aux attentes de Monsieur le Ministre ?

Pense-t-il que le lancement du rest-o-pack va augmenter la proportion de personnes qui emportent leurs restes au restaurant ?

Monsieur le Ministre compte-t-il agir pour inciter la population wallonne à consommer davantage d'eau du robinet ?

Que pense-t-il du lancement à Bruxelles du sac orange qui permet de trier les déchets organiques et alimentaires afin de les transformer en énergie ? Cela pourrait-il être appliqué aux grandes villes wallonnes ?

- Réponse du **13/03/2017**
 - de DI ANTONIO Carlo

Les résultats du sondage que GfK a réalisé auprès d'un panel représentatif de plus de 2000 Wallons sont en effet très intéressants pour jauger le comportement des Wallons

face à différentes problématiques en lien avec la production de déchets. Ceci permet d'orienter et affiner les différentes actions que je veux mener en la matière, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du prochain Plan wallon des déchets-ressources.

Parmi les nombreux enseignements à tirer de cette enquête, nous constatons que des actions supplémentaires sont susceptibles d'être menées, notamment pour :

- promouvoir l'utilisation de l'autocollant stop-pub et l'adhésion à la liste Robinson (www.robinson.be) afin de réduire les déchets de prospectus publicitaires non désirés,
- augmenter la confiance des consommateurs envers les labels écologiques,
- lutter contre l'obsolescence des appareils électriques/électroniques et favoriser leur réparation (via le développement du réseau des repair cafés p.ex.)
- augmenter l'attractivité des objets de seconde main dans les ressourceries.

L'enquête révèle aussi que plus de la moitié des Wallons ont pris la bonne habitude de demander à emporter leur surplus alimentaire. Même si ces résultats indiquent que les comportements évoluent dans la bonne direction, ils signifient également qu'il existe encore une marge de progression, qui peut être comblée dans une certaine mesure par la promotion du Rest-o-pack en Wallonie. Bruxelles Environnement a mené une campagne de promotion similaire : il en est ressorti que les restaurateurs disent avoir observé une réduction du gaspillage alimentaire, une augmentation de la demande des clients et le fait que leurs clients se sentent de plus en plus décomplexés d'emporter leurs restes.

La promotion de la consommation d'eau de distribution représente un autre cheval de bataille, d'autant que la qualité de l'eau du robinet en Wallonie est irréprochable. Depuis plusieurs années, les opérateurs de l'eau, réunis au sein d'AQUAWAL, mènent différentes actions de communication pour promouvoir l'eau du robinet (messages sur la facture d'eau, organisation de « Classes d'eau », de conférences-débats, de spectacles ou de concours, réalisation de supports de communication, diffusion de dossiers pédagogiques...). Ces actions de sensibilisation seront intensifiées à l'avenir et seront axées davantage sur les liens entre l'eau et la santé.

Pour terminer, la généralisation de la collecte sélective des déchets organiques fermentescibles sur l'ensemble du territoire wallon d'ici 2025 est une des mesures phares du prochain plan wallon des déchets-ressources. Une collecte sélective des déchets organiques est en effet faisable partout, sachant que différentes possibilités sont ouvertes, en porte-à-porte par sac ou bac, ou par apport volontaire.